

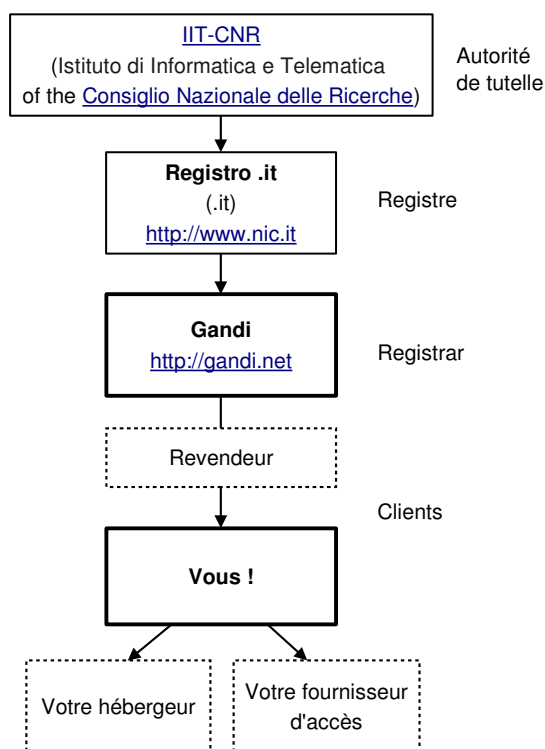
version n° 2.3 du 16 juillet 2013

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .IT supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse : <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

Article .IT.1. Autorité de tutelle et Registre

.IT est l'extension officielle de l'Italie. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .IT :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .IT.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .IT, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .IT, définies par IIT-CNR et Registro .it, consultables aux adresses suivantes :

- <http://www.nic.it/create-and-change.it/regulations-and-guidelines>

Et notamment :

- Règles d'attribution et de gestion : http://www.nic.it/documents/regulations-and-guidelines/Regulation_assignment_v7.0.pdf

Conformément aux Règles du .IT, en souscrivant à ce contrat, **Vous donnez Votre accord explicite, et Vous Vous engagez à Vous conformer aux déclarations suivantes**, qui sont détaillées à la fin de ce contrat (article 10) :

- « Declarations and assumptions of liability » (déclaration et acceptation de responsabilité)
- « Consent to the processing of personal data for registration » (consentement au traitement des données personnelles pour l'enregistrement)
- « Consent to the processing of personal data for diffusion and accessibility via the Internet » (consentement au traitement des données personnelles pour la diffusion et l'accessibilité sur Internet)
- « Explicit Acceptance of the following points » (acceptation explicite des points suivants).

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient à IIT-CNR et au Registre du .IT. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Article .IT.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :

<http://www.gandi.net/domain/it/info>

Les .IT sont réservés aux personnes physiques et morales justifiant d'une adresse dans l'Union Européenne.

Pour enregistrer un nom de domaine en .IT, Vous devez respecter les conditions suivantes :

- la durée d'enregistrement est de 1 an ;
- pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration** ;
- fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre du .IT peut détruire Votre nom de domaine ;
- fournir Votre **numéro d'identification personnel** :
 - si Vous êtes une personne physique : numéro fiscal personnel (notamment pour les personnes physiques italiennes) ou numéro de pièce d'identité,
 - si Vous êtes une personne morale : numéro fiscal de société (notamment pour les personnes morales italiennes) ou numéro de TVA ;

- si Vous êtes une personne physique, le propriétaire et le contact administratif doivent coïncider ;
- spécifier des serveurs de noms (DNS) correctement configurés pour le nom de domaine que vous désirez enregistrer, conformément aux standards « zonecheck » du Registre. Si la configuration technique de Votre nom domaine n'est pas conforme aux spécifications et n'est pas corrigée dans un délai de 30 jours, Votre nom de domaine sera détruit par le Registre ;
- le Registre peut réclamer des documents supplémentaires afin de vérifier les déclarations du titulaire. Si les documents ne lui parviennent pas selon les directives et délais établis Votre nom de domaine sera détruit par le Registre ;
- certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement (notamment les noms géographiques) : http://www.nic.it/documents/regulations-and-guidelines/Regulation_assignment_v7.0.pdf (Articles 3.4 et 3.5) ;
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets sont interdits ;
- le Registre ne tolère pas le “cybersquatting”, et notamment l'achat et rétention systématique de domaines en masse.

Article .IT.4. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/it>

Article .IT.5. Stockage des données personnelles

Article .IT.5.1 Diffusion dans la base de donnée Whois

Vous acceptez que le Registre du .IT accède à Vos données personnelles et les rende publiques dans une base de données [Whois](#).

Par ce contrat, au départ Vous acceptez par défaut la diffusion et l'accessibilité de Vos données personnelles dans la base de donnée Whois, cependant, Vous pouvez choisir de ne pas divulguer certaines données personnelles (excepté Votre nom) dans la base de données publique Whois.

Article .IT.5.2. Loi italienne concernant le traitement des données personnelles

En tant qu'agent de traitement des données, conformément à l'article 29 du décret législatif italien du 30 juin 2003, no. 196, Code de la Protection des Données personnelles, Nous Nous engageons :

- à collecter les données essentielles pour l'enregistrement d'un nom de domaine conformément aux règles techniques RFC 1591, ICP-1, ICP-2 et ICP-3 concernant le propriétaire et les contacts administratif et technique, nécessaires pour garantir le bon fonctionnement du nom de domaine, ainsi que le consentement, par les parties concernées, pour le traitement des données et leur enregistrement dans la base de données des noms de domaine Data Base of Assigned Names (DBAN) ;
- collecter et maintenir les données nécessaires à l'accomplissement des opérations de gestion pour le nom de

domaine, comme spécifié dans les règlements régissant l'extension .IT, et la mise à jour de la base de données.

Article .IT.6. Règlement des litiges

Le Registre a mis en place des procédures spécifiques de résolution des litiges, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :

- Explications : <http://www.nic.it/legal-issues>
- Règles applicables à la résolution des litiges : http://www.nic.it/documents/regulations-and-guidelines/Disputes_resolution.pdf
- Procédures applicables à la résolution des litiges : http://www.nic.it/documents/regulations-and-guidelines/LGRIsoluzionedispute_ENG_v3.0.pdf

Article .IT.7. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins un mois avant Expiration) ;
- Votre domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours, ou renouvelé/transféré depuis plus de 7 jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Le transfert n'inclut pas de renouvellement. La date de création est réinitialisée par le Registre, et l'éventuel prorata du temps qui restait avant le transfert est perdu.

Article .IT.8. Changement de propriétaire

Pour changer le propriétaire d'un nom de domaine en .IT, veuillez Nous faxer le formulaire Gandi de changement de propriétaire, accompagné des justificatifs requis.

Le changement de propriétaire n'inclut pas de renouvellement. La date de création est réinitialisée par le Registre, et l'éventuel prorata du temps qui restait avant le changement de propriétaire est perdu.

Article .IT.9. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 14 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite, le domaine est placé en statut de Quarantaine et peut

être restauré, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clientèle. La durée de la Quarantaine est de 30 jours calendaires.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article .IT.10. Mentions légales spécifiques du Registre

Conformément aux règles du Registre, Vous reconnaissez avoir pris connaissance, accepté, et Vous soumettre sans réserve aux conditions suivantes :

Art. 3. Déclaration et acceptation de responsabilité

Le propriétaire du domaine déclare, sous sa responsabilité, qu'il :

- est citoyen ou résident d'un pays appartenant à l'Union Européenne (dans le cas d'une personne physique) ;
- est établi dans un pays appartenant à l'Union Européenne (dans le cas d'un organisme) ;
- est informé et accepte que l'enregistrement et la gestion d'un nom de domaine soit soumise aux contrats "[Rules of assignment and management of domain names in ccTLD. it](#)" et "[Regulations for the resolution of disputes in the ccTLD.it](#)" et à leurs modifications successives ;
- est autorisé à l'utilisation et/ou à l'existence légale du nom de domaine demandé, et qu'en demandant l'enregistrement de ce nom de domaine il ne porte pas préjudice au droit des tiers ;
- est informé et accepte l'inclusion de données personnelles dans la base de données des noms de domaine, et leur possible diffusion et accessibilité sur Internet, ce consentement doit être explicitement formulé en cochant la case ci-dessous. Voir les conditions "[The policy of the .it Registry in the Whois Database](#)" sur le site web du Registre (<http://www.nic.it>) ;
- est informé et accepte que dans le cas de déclarations incorrectes ou fausses dans sa demande, le Registre pourra immédiatement révoquer le nom de domaine, ou procéder à toute autre action juridique. Dans ce cas la révocation ne pourra donner lieu à aucune réclamation à l'encontre du Registre ;
- écarte la responsabilité du Registre concernant l'attribution et l'utilisation du nom de domaine par la personne physique qui a initié la demande ;
- accepte la juridiction et les lois de l'État italien.

En acceptant Notre Contrat, Vous acceptez ces conditions

☒ OUI j'accepte

Art. 5 - Consentement au traitement des données personnelles pour l'enregistrement

L'ayant droit, après lecture de la clause : [Guidelines section 4 p.35](#), donne son consentement au traitement des informations nécessaires à l'enregistrement, comme défini dans la clause ci-dessus.

Donner ce consentement est facultatif, mais si le consentement n'est pas donné, il ne sera pas possible de finaliser l'enregistrement, l'attribution et la gestion du nom de domaine.

En acceptant Notre Contrat, Vous acceptez ces conditions

☒ OUI j'accepte

Art. 6 - Consentement au traitement des données personnelles pour la diffusion et l'accessibilité sur Internet

L'ayant droit, après lecture de la clause : [Guidelines section 4 p.35](#), donne son consentement pour la diffusion et l'accessibilité sur Internet, comme défini dans la clause ci-dessus.

Donner ce consentement est facultatif, mais l'absence de consentement ne permettra pas la diffusion et l'accessibilité des données sur Internet.

En acceptant Notre Contrat, Vous acceptez ces conditions.

Cependant vous pouvez choisir de ne pas diffuser Vos informations personnelles dans le Whois, voir section ci-dessus « .IT.5. Stockage des données personnelles »

☒ OUI j'accepte

Art. 7 - Acceptation explicite des points suivants

Pour l'acceptation explicite, l'ayant droit déclare qu'il :

- d) est informé et accepte que l'enregistrement et la gestion d'un nom de domaine est sujet aux contrats "[Rules of assignment and management of domain names in ccTLD. it](#)" et "[Regulations for the resolution of disputes in the ccTLD.it](#)" et à leurs modifications successives ;
- e) est informé et accepte que dans le cas de déclarations incorrectes ou fausses dans sa demande, le Registre pourra immédiatement révoquer le nom de domaine, ou procéder à toute autre action juridique. Dans ce cas la révocation ne pourra donner lieu à aucune réclamation à l'encontre du Registre ;
- f) écarte la responsabilité du Registre concernant l'attribution et l'utilisation du nom de domaine par la personne physique qui a initié la demande ;
- g) accepte la juridiction et les lois de l'Etat italien.

En acceptant Notre Contrat, Vous acceptez ces conditions

☒ OUI j'accepte

-fin de l'annexe .IT-